

L'Administration Communale de Ganshoren est à la recherche de son nouveau Fonctionnaire Sanctionnateur pour une entrée en fonction en mars 2019.

Votre mission :

En tant que Fonctionnaire Sanctionnateur, vous veillez à l'application des sanctions administratives communales (SAC) dans le respect de la législation. Vous travaillez en étroite collaboration avec le responsable du service de la prévention afin de garantir le bon fonctionnement du service.

Vos tâches principales sont les suivantes :

Vous assurez le suivi des procédures en amendes administratives en collaboration avec l'agent constatateur. Vous participez aux réunions portant sur les règlements communaux et leur mise en application. Vous aidez à promouvoir l'application desdits règlements en collaboration avec tous les acteurs utiles.

Vous réalisez des rapports concernant les SAC et vous formulez des propositions sur cette base.

Vous travaillez et entretenez le réseau avec les autres administrations communales.

Les principales compétences et qualités attendues pour la fonction sont les suivantes :

- Maîtrise de la législation et des règlements en matière de Sanction Administrative Communale
- Bilinguisme Fr/Nl (obligatoire)
- Faire preuve d'autonomie, de sens de l'organisation et de gestion des priorités
- Bonne résistance au stress et gestion de l'agressivité
- Pouvoir de décision
- Savoir faire preuve de sens critique, de pragmatisme et de respect de l'autre
- Atout : expérience dans la fonction, avoir suivi la formation obligatoire pour fonctionnaire sanctionnateur

Conditions d'accès à la fonction : être détenteur d'un Master à orientation juridique, être en possession du brevet linguistique du Selor ou être disposé à l'obtenir dans les plus brefs délais, présenter un extrait de casier judiciaire, être disposé à suivre la formation obligatoire pour les fonctionnaires sanctionneurs.

Ce que nous offrons :

Un poste à fortes responsabilités, de l'autonomie, une fonction diversifiée et challengeante, un environnement de travail à l'esprit familial, facilement accessible en transports en commun ou en voiture.

Conditions contractuelles :

- CDD 1 an en vue d'un CDI
- Traitement barémique : échelle A1.1 de la Charte Sociale (3.057,41€ brut mensuel indexé, ancienneté 0, allocations réglementaires non-comprises)
- Prise en considération de max. 6 ans d'ancienneté utile dans le secteur privé et de toute l'ancienneté dans le secteur public.
- Abonnement STIB offert et intervention à 100% dans les frais de transports en commun pour les déplacements domicile/lieu de travail.

La procédure de recrutement sera composée comme suit :

- Une épreuve écrite spécifique
- Un entretien devant un jury de sélection

Vous vous reconnaissez dans ce profil et êtes intéressé par ce nouveau challenge professionnel ?

N'hésitez pas à poser votre candidature pour cette fonction jusqu'au 10 mars 2019 auprès de :

Mme Rachel DERY : rdery@ganshoren.irisnet.be
(objet du mail : candidature poste de fonctionnaire sanctionnateur)

*Les candidatures reçues en dehors des délais impartis ne recevront aucune confirmation de réception et ne seront pas prises en considération pour cette sélection.